AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE
(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 54
Supplément n° 2

25 MARS 1965

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les premiers périthèces arrivent à maturité. L'évolution est actuellement lente et, compte tenu des températures actuelles, les contaminations ne sont possibles qu'en cas d'humidité persistante prolongée.

En général, seules les variétés hâtives de poiriers ont dépassé le stade C 3 - D.

Un traitement doit être appliqué à partir du 29 mars sur toutes les variétés de poiriers ayant atteint ou dépassé le stade C 3 - D. Sur les autres variétés de poiriers et de pommiers, le traitement devra intervenir dès l'apparition de ce dernier stade.

INFORMATIONS

D I V E R S

ANTHONOME DU POMMIER.- Les températures de la 2ème décade de mars ont permis les sorties. Dans les vergers où des dégâts ont été commis en 1964, traiter dès l'éclatement des bourgeons (stade B) - Voir liste -.

OIDIUM DU POMMIER.- Les traitements doivent être effectués dès le stade B. Appliquer une pulvérisation abondante et soignée. La suppression des pousses oïdiées reste une opération essentielle.

MONILIA DE L'ABRICOTIER.- De nouveaux traitements sont nécessaires (surtout en période humide), dès l'apparition des pétales blancs (avant ouverture de la fleur), puis à la chute des collerettes.

GRANDES CULTURES

CHARANCON DES TIGES DU COLZA

Compte tenu des températures, les pontes ne semblent pas encore avoir pu être déposées. Dans les secteurs où une intervention se justifie, un traitement est toujours possible s'il n'a pu, par suite des averses continuelles, être effectué.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Le Diéthion permet également une protection contre cet insecte, à condition d'apporter 60 g. de matière active à l'are. Calculer la dose par kg de semences en fonction de la densité de semis.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin du 18 mars. Lire Bulletin n° 54 Supplément n° 1 au lieu 55.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer à MONTREUIL-Ss-BOIS (Seine).

P 102